

Participants : Marie-Agnès Tabard – Marie-Ange Cottreel – Gaëlle Paulin
Gilles Denecker – Didier Robert – Laurent Mercier – Jean-Marc Lefebvre
Jean-Pierre Champclaux

Prochaine Réunion le :
08-10-2019

Intervenant	Objet – Sujet Traité	Responsable	Délai
	<p>La réunion, ouverte à tous, s'est déroulée en présence de 8 participants, selon l'ordre du jour suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communication - Baromètre des Villes Cyclables 2019 - Relations avec la Mairie - Forum des Associations - Questions diverses 		
	<p>Communication - Date de l'Assemblée Générale 2020</p> <p>Pour faire coïncider la comptabilité avec l'année civile il a été décidé de faire l'Assemblée Générale 2020 en janvier (date exacte en fonction des réservations de salle)</p> <p>2020 est une année d'élection du Président, en conséquence seront admis à voter les adhérents à jour de leur cotisation 2019 au 15/10/2019.</p>		
	<p>Baromètre des Villes Cyclables 2019</p> <p>La FUB a lancé depuis le 9 septembre et ceci jusqu'au 30 novembre 2019 un nouveau Baromètre des villes Cyclables Merci d'y participer en masse et d'en faire la promotion auprès de vos connaissances. Lien direct : https://www.parlons-velo.fr/</p> <p>Sur la page d'accueil vous pouvez même regarder la participation Briviste en temps réel.</p> <p>Les résultats, s'ils sont significatifs car nombreux, seront beaucoup plus pris en compte par la Municipalité qui observe attentivement cette démarche</p> <p>Pour plus de détails et aussi participer se reporter sur le site : https://www.brivevillecyclable.org/</p>		

	<p>Relations avec la Mairie</p> <p>Toujours les mêmes remarques : Il est difficile de persuader la Municipalité et en particulier les Services Techniques que le vélo ne peut plus être relégué au seul rayon "loisirs" et par la-même être considéré comme un "sous-usager" de la Voirie par rapport aux Véhicules Motorisés et même par rapport aux piétons, chacun à son niveau ayant certes des droits mais surtout des devoirs.</p> <p>De plus, la réfection des voies due au passage du Réseau Chaleur et au Plan Voirie donne une formidable opportunité à faire remarquer, par du marquage sur la chaussée, le moins onéreux des travaux, la présence des cyclistes, ceci en respectant les dispositions réglementaires du Code de la Route et les préconisations en matière des Règles de l'Art du CEREMA</p> <p>Cette démarche est freinée par une hésitation coupable de la Municipalité à valider un schéma, certes impulsé par une demande de BVC mais au final, et c'est bien normal, BVC étant par définition le "Client", établi par les Services Techniques de l'Agglo, qui détermine en fait les "Zones 30", restées en blanc, synonymes de voies sécurisées pour les cyclistes. (voir en Annexe)</p> <p>Sans cette validation, il est impossible de travailler correctement, les "Zone 30", comme leur nom l'indique, s'adressant à tout un Quartier et non pas rue par rue.</p> <p><i>Des voies ont déjà été refaites et même celles réputées devenir en "Zone 30" sont restées de fait à 50 Km/h sans aménagements possibles et cela a pour conséquence d'en éloigner les cyclistes qui y sont certes absolument légitimes mais non en sécurité.</i></p>		
	<p>Les dernières réunions ayant été consacrées au Plan Voirie, les questions relatives à la "Veille" n'ont été que peu évoquées donc restées en panne ou mal interprétées</p> <p><i>Pour exemple, il n'a pas été fait rue Carnot ce que BVC avait demandé, les techniciens de la Voirie pensant au final connaître mieux que les cyclistes leurs besoins en sécurité.</i></p>		
	<p>Forum des Associations</p> <p>Le compte-rendu étant fait après la date du Forum, en voici les points retenus.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Long échange le matin avec le Maire et l'après-midi avec le Maire et le sous-Préfet - Pas mal de visiteurs ont posé des questions sur l'avenir du vélo à Brive, car nombreux étaient ceux qui ne pratiquant pas encore le cyclisme urbain voulaient adopter le vélo comme moyen de transport. - Contacts pris avec la Presse <p><i>Merci à la journaliste de l'Écho pour son article qui fait, entre autre, une bonne promotion du Baromètre des Villes Cyclables 2019 :</i> http://www.l-echo.info/article/brive-gaillarde/2019-09-17/se-donner-coup-pedale-70700.html</p>		
	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôle de fermeture de la deuxième porte - Fermeture de la porte principale et Contrôle à 22h30 	<i>Didier</i>	S37

Projet de voies qui resteraient à 50 Km/h

